

# RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA FCLR

SAISON  
2025



UNE ANNÉE POUR POURSUIVRE  
NOTRE TRANSFORMATION



- 1** Mot de la présidence
- 2** Ouverture de la saison
- 3** L'Automne, compostage, paillage, préparer les sols pour l'hiver, commencer le bilan
- 4** L'Eté, récolter et entretenir, créer des microclimats pour se protéger des chaleurs
- 5** Le Printemps, les jardiniers commencent à semer des graines et à planter des légumes
- 6** L'Hiver, préparation et planification des prochaines saisons
- 7** Comité, Equipe
- 8** Perspectives 2026



# 1 Mot de la Présidente



“En vue d’une stabilisation de notre secrétariat permanent”

Cette deuxième année de présidence a été marquée par deux préoccupations majeures.

Tout d’abord avoir une équipe complète au secrétariat de la FCLR qui se compose de 4 coordinateurs et de 2 assistantes administratives et un comptable.

Les délégués ont lancé (fin 2025) deux processus de recrutement en parallèle : un pour le poste d’assistance administrative, un pour le poste de coordination. Les démarches ont débuté en fin d’année et le travail de lecture des nombreux dossiers reçus nous a occupés de nombreuses soirées. Tout cela devant être finalisé en début d’année 2026.

Notre deuxième « chantier » a été de prioriser nos actions.

Lors de la première année, nous avons fait une liste de tout ce que nous voulions aborder et travailler. Un premier travail a été effectué avec les délégués FCLR lors d’une assemblée générale en décembre.

Nous avons ainsi pu clarifier les grands chapitres.

Un second travail a eu lieu avec le comité en janvier et mars 2026 et nous sommes en train de finaliser la liste des priorités.

Dans les diverses commissions et séances que nous avons avec la FASE, nous tenons absolument à défendre :

- l’autonomie associative
- notre rôle d’employeur terrain
- le rôle de soutien de la FCLR aux comités

Cette position n’est pas toujours facile à défendre et je remercie les délégués dans les différentes commissions de tenir ce rôle.

Cette position fait que le travail de négociation de la convention FASE/FCLR a été interrompu par la délégation FASE car pour elle, l’écart de nos positions est trop abyssal pour continuer le dialogue.

Cette posture a entraîné un arrêt des négociations car les demandes de la FASE remettaient en cause l’autonomie des comités ainsi que le rôle de la FCLR auprès de ses membres.

Nous restons attentifs à l’évolution des besoins dans les nouveaux quartiers et ceux en mutations. Nous rappelons la nécessité de créer des maisons de quartier avec la participation des habitants, préoccupation que nous ne cessons pas de défendre et de signaler auprès des instances de la FASE et des partenaires institutionnels, communes et Canton.

Je tiens à remercier les coordinateurs fédératifs et le secrétariat toujours présents pour aider le comité de la FCLR dans ses diverses missions et les plus disponibles possible auprès des comités des centres.

Et surtout, un tout grand merci à vous tous, les bénévoles dans les comités des maisons de quartiers, des jardins Robinsons, des terrains d’aventures, des centres de loisirs qui, par votre engagement et vos compétences, accompagnez le travail des équipes d’animation pour faire vivre l’animation socioculturelle.

**Hélène Hyde, Présidente FCLR**

## 2 Ouverture de la saison

Si l'on devait raconter 2025 avec une image, ce serait celle d'un jardin en transformation. Après avoir semé des graines en 2024, cette année a vu apparaître les premières pousses — parfois fragiles, parfois prometteuses — issues de réflexions profondes sur notre rôle, nos missions et notre manière d'accompagner le réseau.

2025 a été traversé par des mouvements importants : des départs au sein de l'équipe, des recrutements tentés puis réajustés, une recherche d'équilibre dans les fonctions et les responsabilités. Plutôt que de chercher à figer une image définitive, la FCLR a fait le choix d'observer, d'écouter et d'expérimenter, pas à pas, dans une logique d'amélioration continue.

Cette année marque ainsi un moment charnière : ni une rupture brutale, ni un aboutissement glacé, mais une étape consciente dans un processus de transformation plus large. À l'image de la permaculture, il s'agit de prendre soin du terrain, d'analyser ce qui fonctionne, ce qui résiste, et de préparer les conditions d'un développement plus juste et plus durable, pour le Comité, pour l'équipe et pour tous les membres du réseau.

Ce rapport vous propose un récit par saisons, mêlant actions, données et retours d'expériences, pour raconter non seulement ce que la FCLR a fait en 2025, mais ce qu'elle est en train de devenir — au service des 48 maisons de quartier, Jardins Robinson, Terrains d'Aventures et centres de loisirs qui composent aujourd'hui son réseau.



## Témoignage de Lila, arrivée au sein du Comité de la Jonction en avril 2025



En rejoignant le comité de la Maison de quartier de la Jonction en avril 2025, j'ai eu la chance de pouvoir participer aux formations proposées par la FCLR.

Pour une nouvelle membre, ces moments ont été particulièrement précieux : ils m'ont permis de mieux comprendre les spécificités de l'animation socioculturelle genevoise, mais aussi les responsabilités et les enjeux liés à l'engagement au sein d'un comité.

Les formations auxquelles j'ai pris part — notamment *À la découverte de l'animation socioculturelle genevoise, la comptabilité au sein des centres et le rôle des trésoriers*— offrent des repères très concrets pour appréhender le fonctionnement d'une maison de quartier. Les contenus sont clairs, accessibles et directement utiles dans la pratique, particulièrement ceux concernant les aspects administratifs et financiers.

J'ai également beaucoup apprécié la dimension interactive des cours et les échanges avec des membres d'autres MQ du canton. Ces rencontres m'ont permis de partager des expériences et de découvrir d'autres réalités.

Pour quelqu'un qui débute dans un comité, ces formations représentent un véritable soutien pour comprendre les enjeux, trouver sa place et s'engager avec plus de confiance dans la vie associative.



# Printemps 2025

## En juin 2025, arrivée de Floriane, nouvelle Coordinatrice Fédérative

Merci pour l'accueil chaleureux au sein de l'équipe FCLR, au sein du Comité.

Mes collègues m'ont permis d'avoir une prise de poste efficace, une intégration captivante qui m'a rapidement mis le pied à l'étrier !

N'étant pas originaire de Genève, je découvre avec joie les différents Centres du Canton et je suis très heureuse de pouvoir contribuer au soutien de la vie associative et de la participation citoyenne à travers ce poste.

J'ai toujours travaillé pour des projets œuvrant à l'inclusion, la montée en compétences, la solidarité, le travail collaboratif et à l'émancipation des individus, alors me retrouver ici n'est pas une surprise mais c'est un vrai plaisir et une continuité logique et précieuse dans mon parcours professionnel.

Je suis ravie que mes compétences comme facilitatrice professionnelle, formatrice et coordinatrice de projets aient été appréciées par le Comité de la FCLR et que je puisse ajouter cela au pot commun du réseau de l'animation socioculturelle genevoise.



**Eté 2025**

## Accueillir des étudiants en formation pratique à la FCLR

### AMBITION

Ces périodes d'immersion permettent aux futur.es professionnel.les de se confronter à la réalité du terrain : comprendre le fonctionnement associatif, découvrir la place particulière des comités bénévoles employeurs et appréhender la complexité du travail de coordination entre équipes salariées, bénévoles et partenaires. Soutenir ces parcours de formation a été un sacré investissement : les étudiant.es d'aujourd'hui seront les professionnel.les de demain, appelés à collaborer étroitement avec les membres de comités dans les maisons de quartier, centres de loisirs et jardins Robinson.

Contribuer à leur formation, c'est aussi participer à la qualité et à la solidité du réseau associatif dans les années à venir.



**Lara et Steeve à une AG FCLR**



**Eté 2025**

## Accueil des étudiants en formation pratique, Lara et Steeve

**LARA**



Ma formation pratique à la FCLR m'a permis de faire de belles rencontres avec les professionnel·les de l'animation socioculturelle, membres de comité d'associations, partenaires communaux, personnes du secrétariat général de la FASE... J'ai eu l'occasion de participer à de nombreux événements et de suivre la mise en place de nouveaux projets.

J'ai renforcé ma compréhension du milieu associatif et pris conscience du rôle central qu'occupent les comités bénévoles dans le fonctionnement des structures d'animation socioculturelle. Je me suis aperçue de la complexité institutionnelle et politique dans laquelle s'ancre l'animation socioculturelle à Genève.

Un temps fort de ma formation pratique a été d'élaborer en collaboration avec Danièle Warynski (membre du Comité FCLR), une soirée de formation : « Vivre des réunions efficaces et collaboratives ».

Nous avons organisé deux rencontres de préparation pour construire le contenu ainsi qu'une séance de travail ouverte à des membres de la commission formation. Nous leur avons présenté le projet et précisé les objectifs.

C'est une formation qui se déroule comme une mise en situation concrète, sur le modèle d'une réunion, avec un ordre du jour structuré et des temps définis pour chaque point. Nous avons réalisé un petit livret servant de support pédagogique.

Un accent particulier a été mis sur la conduite de réunion et sur le rôle de l'animateur·rice.

La formation a permis d'ouvrir une réflexion autour du fonctionnement des comités, de la clarification des rôles, de la circulation de la parole et des modes de prise de décision collective.

Le 9 décembre 2025, huit participant·es étaient présent·es à la Maison de Quartier de Plainpalais de 18h30 à 21h. La dynamique du groupe était conviviale et chaleureuse. Lors du bilan, les participant·es ont exprimé leur satisfaction.



**Lara, en formation pratique de juillet 2025 à janvier 2026**

**Eté 2025**

## Accueil étudiants en formation pratique Lara et Steeve



**STEEVE**

Mon stage au sein de la FCLR fut une immersion enrichissante dans un environnement foisonnant de personnes motivées aux profils variés.

J'ai pu y découvrir des maisons de quartier chaleureuses, diverses formes d'animation, des rencontres et des projets sans cesse renouvelés. Ce qui m'a bien souvent marqué dans mes découvertes, c'est cette énergie collective partagée, cette envie d'offrir à l'autre, de découvrir de nouveaux aspects du monde et des personnes. Ce qui m'a particulièrement touché, c'est la gentillesse des personnes, leur capacité d'écoute et leur volonté tenace de défendre la vie communautaire malgré les difficultés actuelles de notre société.

Au-delà de ces aspects humains, j'ai constaté que la FCLR a pleinement conscience que notre société est en pleine mutation. Les différents membres de la FCLR s'engagent avec courage dans une réflexion de fond pour repenser l'accompagnement des bénévoles et des associations. C'est un travail ardu, qui demande une remise en question constante. Je pense que cela exigera encore un peu de sueur et beaucoup de réflexion pour s'adapter aux nouveaux enjeux de notre monde. Mais je sens que les personnes sur le terrain sont motivées.

Je repars avec une confiance totale dans les salariés et les bénévoles : leur détermination et leur vision permettront de mener à bien ces transformations nécessaires !



***Steeve, en formation pratique de juillet 2025 à janvier 2026***

## Automne 2025

Le Groupe de travail mandaté pour la négociation de la Convention a partagé son état des lieux des négociations, de 2022 à ce jour. Nous avons également envoyé une interview vidéo de Pierre Varcher, présentant un panorama historique de l'évolution du monde de l'animation socioculturelle genevoise.

Durant cette AG le mandat de responsable d'équipe a également été discuté.

Par ailleurs, l'AG a validé le mandat du projet Tournée associative et celui du projet Analyse des situations croisées.

## AG 18/09 sur la Convention FCLR-FASe Lieu : Maison de Quartier (MQ) Saint-Jean 34 centres représentés.



L'édition 2025 d'En Route Vers Mars (ERVM), à la Maison de Quartier de Thônex, a confirmé la force et les fragilités d'un espace rare : celui où l'animation socioculturelle genevoise se rencontre, se pense et se montre.

Entre plénières, ateliers d'éducation populaire et temps festifs, le Collectif a tenu son envie d'articuler réflexion, pratiques et convivialité.



ERVM révèle un enjeu stratégique : comment faire de ce rendez-vous autre chose qu'un moment sympathique entre convaincu·es ? L'exemple des commerçant·es de la rue de Carouge, accompagné·es vers une structuration collective, rappelle que l'animation peut être un levier d'organisation des « premiers concernés ». Nos événements, autour de l'animation socioculturelle gagnent à assumer clairement cette dimension : ne pas séparer analyse et action, ni professionnel·les, bénévoles et habitant·es. Mais comment créer des ponts entre différentes visions et aspirations ? Faut-il viser des formats plus accessibles à toutes et tous, ou accepter que certains rendez-vous ne soient pas destinés à "tout le monde", à condition de l'assumer clairement ?

ERVM permet de faire exister ces réflexions et de provoquer la confrontation des points de vues. Si la FCLR devait se ré-engager dans un projet et une co-animation de ce type, son défi serait sans doute moins organisationnel que stratégique : clarifier l'intention, ajuster le cadre pour que chacun·e sache pourquoi il ou elle est là — dire pour quoi, pour qui, et dans quelle continuité.



# Automne 2025



## AG 04/12, Atelier des priorités + Budget Lieu : Maison de quartier des Libellules 34 centres représentés.

Durant l'AG de décembre, l'équipe de la FCLR a proposé aux membres de se répartir en sous-groupe pour travailler sur les priorités 2026. La récolte issue des ateliers a pu servir aux membres du Comité FCLR et à l'équipe pour poursuivre ce travail de priorisation en 2026.

Cette AG a également permis à la trésorière de présenter le budget.



Les grandes régularisations de 2024 nous ont permis d'aborder l'année 2025 de manière plus ordonnée et confortable,

En parallèle, notre équipe a vu de nombreux changements modifier son fonctionnement.

Il y a d'abord eu, au sein de l'équipe de coordination fédérative, les départs d'Arnaud Vanni et Nathalie Chollet, et l'arrivée de Floriane Gaschy.

Au début de 2026, l'équipe sera enfin complète, avec 7 personnes.

Nous avons également accueilli, pour la toute première fois de notre histoire, 2 stagiaires HETS, dont les salaires, contrairement à l'usage en maison de quartier, ont été pleinement à notre charge.

Cela a représenté un réel défi pour nos finances, qui sont toujours grevées par le loyer de nos anciens locaux de Vernier, qui court jusqu'au 31 décembre 2027.

Cependant, grâce aux compétences et à l'inventivité de notre équipe, nous avons pu faire face et assumer ces coûts sans mettre en péril nos missions auprès de nos membres.

Enfin, nous avons prévu, pour l'année à venir, plusieurs travaux d'importance, dont notamment la Tournée Associative, la mise à niveau de notre informatique, site Internet, et des formations pour notre nouvelle équipe.

Notre temps n'étant malheureusement pas extensible, nous avons provisionné ces projets pour l'année à venir.

**Patricia Richard, trésorière FCLR**

**Automne 2025**

## Témoignage suite à la journée Interob (11 Octobre 2025) facilitée par la FCLR (Floriane Gaschy et Guillermo Montano)

Je fais partie de l'équipe de bénévoles du Jardin d'aventure de Plan-les-Ouates et j'ai eu la chance de participer à la journée du 11 octobre 2025.



Merci pour cette réunion interactive qui nous a permis de créer et imaginer autour de l'enfant!! Nous avons découvert nos capacités à nous mettre ensemble et trouver des solutions.

Nous avons passé un moment très convivial grâce au Jardin Robinson d'Onex et je me suis sentie au centre de l'action avec les professionnels présents, un échange très riche et avec plein d'émotions positives !!!

Merci à la FCLR, d'initier ces journées de rencontres !

**Mariya, bénévole au sein du comité du JAPLO**



Ce jour là, nous avons facilité des ateliers inspirés du format "World Café", sur la thématique du *Risque*.



**Le collectif InteRob se compose des équipes d'animations des Terrains d'Aventures et Jardins Robinson de Genève.**

**Automne 2025**

## Témoignage suite à la journée du 11 Octobre 2025, facilitée par la FCLR (Floriane Gaschy et Guillermo Montano)

Superbe journée riche en rencontres et en échanges entre bénévoles membres de comités et professionnel.les membres d'équipes de différents lieux JRTA sur la thématique du risque !

Alors que les professionnel-les concerné-es se réunissent régulièrement pour parler de leurs pratiques par le biais du collectif Interob, c'était l'occasion pour les membres des différents comités de se rencontrer et de partager leurs expériences, se rassurer, renforcer leurs connaissances et leurs postures pour se sentir plus légitimes pour défendre les valeurs et pratiques de l'accueil libre en JRTA face aux menaces croissantes des différentes autorités toujours plus craintives en termes de responsabilités.

Un temps d'échanges précieux à partir de nos vécus respectifs pour rendre visibles et défendre nos pratiques et les valeurs qui les habitent. Ciblé comme un élément à éliminer par notre société ultra sécurisée, le risque est pourtant indissociable du processus de nombreux apprentissages. Convaincus que les enfants accueillis dans nos lieux doivent pouvoir continuer à tester, expérimenter, dépasser leurs peurs et se dépasser eux-même, nous défendons cette approche pour leur permettre de développer ces compétences essentielles qui leur serviront tout au long de leur vie.

**Bastien, salarié au Jardin d'Aventures de Plan-les-Ouates**



**Le collectif se compose des équipes d'animation des Terrains d'Aventures et Jardins Robinson de Genève.**

**Automne 2025**

## Retour sur la Conférence, Organisons-nous !

Le 5 décembre 2025 à la Maison de Quartier Sous-Gare (Lausanne), les coordinateurs.trices ont été invité.e.s à participer à la journée avec Adeline de Lépinay, autour de son livre **Organisons-nous ! Ce Manuel critique**, a réaffirmé que l'éducation populaire est un projet politique. En écho à **Pédagogie des opprimés** de Paulo Freire, les échanges ont déplacé l'animation d'une logique de service vers une logique d'organisation collective.

Entre culture, conflit et stratégie, l'enjeu n'est plus d'animer mais de transformer.

Une inquiétude affleure certain.e.s professionnel.les : l'engagement devient-il un simple emploi, détaché d'un horizon de lutte et de justice sociale ?

Cette journée nous a invité à relier nos pratiques quotidiennes à un projet collectif assumé : faire de l'animation un espace d'organisation, de conflictualité démocratique et d'émancipation concrète.

**feder  
anim** fédération romande  
de l'animation  
socioculturelle

## Cycle de journées romandes de l'animation socioculturelle

**Vendredi 5 décembre 2025**

Maison de Quartier Sous-Gare

### Culture d'éducation populaire ?

Avec Adeline de Lépinay

Cette troisième journée nous réunit pour penser la transformation sociale à l'appui de la culture et de l'éducation populaire !

Elle est organisée en collaboration avec le **syndicat Sud**. Elle invite Adeline de Lépinay, auteure de **Organisons-nous ! Manuel critique**  
[www.education-populaire.fr](http://www.education-populaire.fr)





## Retour d'expérience suite au Forum 2025 (22.11.25) des Maisons de quartier en Ville de Genève

### « Accueil des enfants à besoins spécifiques », un échange nécessaire

Dans le cadre des conventions tripartites, la Ville de Genève organise des forums thématiques rassemblant bénévoles et professionnel.les des centres. Le forum 2025 a été consacré à l'accueil des enfants à besoins spécifiques. Un atelier a permis d'échanger sur le sujet en termes d'obstacles et de possibles.

Les centres sont par essence des lieux d'accueil et d'inclusion. Depuis de nombreuses années, ils accueillent des enfants à besoins spécifiques, bien avant que ce terme n'existe. « Des besoins spécifiques » de quoi parle-t-on ? N'a-t-on pas toutes et tous des besoins spécifiques ? Les besoins spécifiques sont entendus comme les exigences particulières d'une personne nécessitant un soutien, des aménagements ou une attention adaptée en raison de limitations physiques, mentales, cognitives, sensorielles ou d'apprentissages, afin de lui permettre d'évoluer, d'apprendre et de vivre dans un environnement ordinaire.

Une première difficulté réside d'ailleurs dans l'identification des besoins et le fait de poser un diagnostic. Parfois ce dernier n'est pas encore établi par les médecins, parfois certains parents n'ont pas encore compris ou accepté ce diagnostic et ont donc eux-mêmes des difficultés à transmettre à l'équipe d'animation les informations nécessaires. Ce diagnostic ne conduit-il d'ailleurs pas à une forme de stigmatisation : comme si soudain, l'enfant n'était plus perçu pour lui-même mais comme une personne porteuse d'une maladie. En même temps, c'est bien le diagnostic qui permet d'adapter les activités et l'environnement.

# **Automne 2025** Suite du retour d'expérience concernant le Forum 2025 (22.11.25) des Maisons de quartier en Ville de Genève



## **« Accueil des enfants à besoins spécifiques », un échange nécessaire**

Pour un accueil réussi, les participant.es au forum ont rappelé l'importance de travailler ensemble.

Avec la famille, les parents qui connaissent bien leur enfant, leurs rituels.

Avec le réseau éducatif et thérapeutique, c'est-à-dire, l'école, les professionnel.les de la santé qui eux-mêmes vivent des expériences avec l'enfant et sont à mêmes de parler de son évolution et des phases qu'il traverse.

Avec l'équipe d'animation : Il ne s'agit pas seulement d'un accompagnement spécifique par un.e moniteur.trice mais bien d'une prise en charge collective. Tous les membres de l'équipe doivent être investis puisque cela repose sur une dynamique de groupe.

En effet, le travail d'inclusion dans un centre nécessite d'une part que l'enfant à besoins spécifiques trouve sa place au sein du groupe et d'autre part, que les autres enfants apprennent à vivre avec cet enfant. Un des enjeux est de maintenir un équilibre qui permet au groupe de grandir ensemble, équilibre entre les personnalités accueillies, équilibre dans les temps collectifs et les temps de calme.

Avec le comité de l'association de centre qui veille à ce que l'accueil soit de qualité pour l'enfant, au bon équilibre au sein du centre pour tous les publics et au bien-être de l'équipe.

Les participant.es au forum ont également souligné l'importance de la formation pour les comités et les équipes pour accueillir au mieux les enfants. Sans se substituer pour autant aux éducateurs.trices spécialisé.es, une formation initiale mais également une formation par le partage d'expériences permettrait ainsi d'améliorer l'accueil des enfants à besoins spécifiques, dans un processus continu, sachant que toutes les améliorations ( spatiale, respect des rythmes ...) sont aussi bénéfiques à tous les enfants et tous les adultes vivant dans le centre.

La FCLR poursuit la réflexion sur ce thème et se tient à la disposition des comités pour recueillir et échanger.

## Lancement de la tournée associative le 5 décembre 2025.

La Tournée associative se tient sur un format en soirée, dans une maison de quartier ou un centre, un Jardin Robinson avec des membres de plusieurs comités différents. Le plus difficile dans cette tournée, c'est de trouver la bonne date : réunir une quinzaine de personnes, c'est toujours un challenge !



## La Tournée associative c'est :



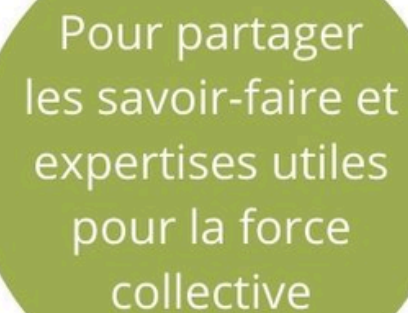
Un cycle de rencontres participatives entre MQ, Centres de loisirs et Jardins Robinson



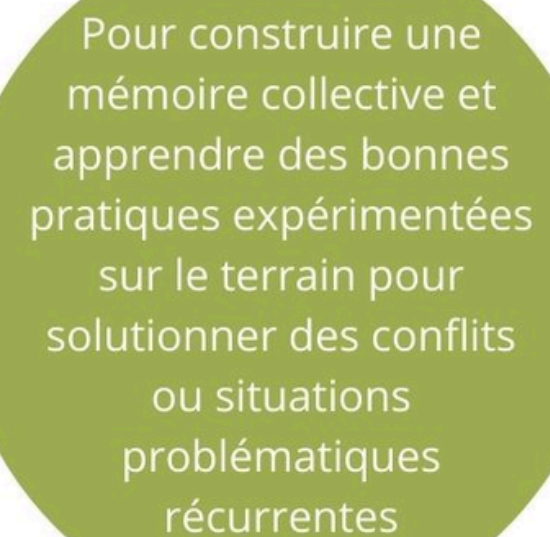
Pour consolider notre connaissance des réseaux parallèles profitables



Pour renforcer les liens



Pour partager les savoir-faire et expertises utiles pour la force collective



Pour construire une mémoire collective et apprendre des bonnes pratiques expérimentées sur le terrain pour solutionner des conflits ou situations problématiques récurrentes

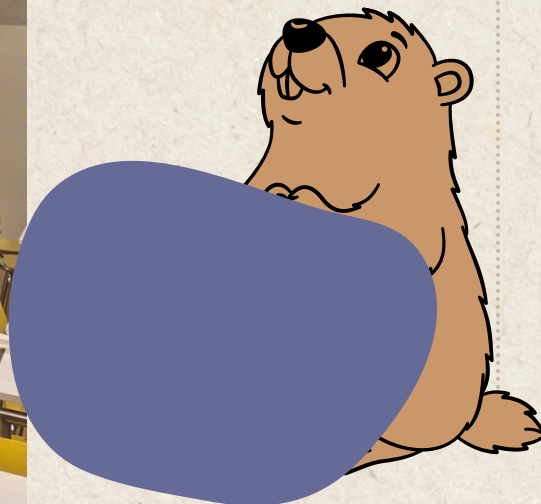


# Hiver 2025

## Lancement de la tournée associative le 5 décembre 2025

Les 5 maisons de quartiers invitées étaient représentées et accueillies à la MQ Chausse Coq.

La Tournée associative se tient sur un format en soirée, dans une maison de quartier ou un centre, un Jardin Robinson avec des membres de plusieurs comités différents.



**Les retours d'expériences des participant.e.s sont positifs, enthousiastes.**

La soirée du 5/12 a permis de rencontrer d'autres membres bénévoles, de partager ses expériences, les déboires comme les réussites, de grandir ensemble.

“Accueil sympathique, participant.e.s engagé.e.s”, “l'initiative est très utile” aux yeux des bénévoles présent.e.s.



“Cette initiative de la FCLR, de nous inviter, de venir vers nous, nous permet de créer du lien, de mieux comprendre l'intérêt de la FCLR et de prendre conscience qu'on peut aussi vous contacter en cas de besoin”.



“Il y a certains comités avec qui je voulais échanger, la tournée associative nous a permis de faire le premier pas les uns vers les autres, de faciliter la rencontre. Cela va nous permettre de reprendre contact plus facilement entre membres bénévoles”.





# Comité FCLR 2025

---

- Hélène Hyde, Présidente, Présidente du comité de gestion de l'association de la Maison de quartier de Thônex
- Patricia Richard, Trésorière, Co-présidente du comité de gestion de l'association Ô-P'tit-Sac
- Kossi Atsou, Membre, Membre du comité de gestion de la Maison de quartier des Eaux-Vives
- Sarah Benkram, Membre, Membre du comité de gestion du Jardin Robinson d'Onex et Villa Tacchini
- Gilles-Olivier Bron, Membre, Membre du comité de gestion de l'association de la Maison de Quartier et Jardin Robinson Châtelaine-Balexert "Châbal"
- Jean-François Chal, Membre, Président du comité de gestion du centre de rencontres et de loisirs de Plan-les-Ouates Locados
- Anna Conti, Membre, Vice-Présidente du comité de gestion de l'association de la Maison de quartier de Vernier-Village, Le Quart'île et de la Maison de Quartier du Plateau
- Hacene Debbah, Membre, Président du comité de gestion de la Maison de Jeunesse l'Eclipse
- Paul Glauser, Membre, Membre du comité de gestion de l'association La Source
- Arnaud Margueritte, Membre, Co-président du Comité de gestion de l'association Les Créateliens
- Pascal Thurnherr, Membre, Co-président de la Maison de Quartier des Acacias
- Danièle Warynski, Membre, Présidente du comité de gestion de la Maison de quartier de Plainpalais

# EQUIPE FCLR

Guillermo M  
2010

Virginie S  
2023

Myrvette O  
2016

Nathalie G  
2023

Philippe G  
2025

Floriane G  
2025

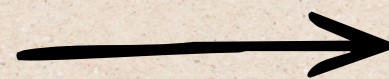


**1971**

Merci à tous les membres de l'équipe qui ont contribué, quelques années ou quelques mois aux projets de la FCLR et de son réseau ! Merci à Arnaud, Nathalie, Antoine, Lara, Steeve ...

**2026**

**EN 2025**



Guillermo Montano (Coordinateur), Nathalie Chollet (Coordinatrice), Arnaud Vanni (Coordinateur),  
Virginie Studemann (Coordinatrice), Nathalie Gantner (Assistante administrative),  
Nathalie Lehmann-Kiefer (Assistante administrative), Myrvette Osmani (Technicienne de surface),  
Antoine Burret (Coordinateur), Floriane Gaschy (Coordinatrice)



# Les missions de l'équipe

## ✨ Ce que notre équipe fait (et que vous ne voyez pas toujours) ✨

En 2025, notre équipe a été sur de nombreux fronts pour soutenir les maisons de quartier, les centres de loisirs et de rencontres du Canton de Genève.

Pas toujours sous les projecteurs, mais bien présente pour :

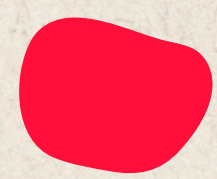
- Accompagner les comités bénévoles
- Animer des séances de travail Comité-Equipe
- Soutenir des projets associatifs à différentes étapes de leur vie
- Animer des temps collectifs, des espaces d'échange, de réflexion et de coopération
- Structurer des outils, des méthodes, des cadres communs
- Faire lien entre des acteurs et actrices qui ne se croisent pas toujours
- Être là quand ça va bien... et quand c'est plus compliqué
- Valoriser l'animation socioculturelle et l'éducation populaire

Nous sommes là, et nous le serons aussi en 2026 bien que nous souhaitons améliorer nos pratiques et apporter plus d'anticipation à nos accompagnements pour plus d'autonomie pour les centres.

Alors si vous faites partie des membres d'un Comité et de celles et ceux qui :

- Se demandent vers qui se tourner
- Portent des responsabilités associatives parfois lourdes
- Cherchent un regard extérieur, un appui, un espace de réflexion, des outils
- Ne savaient pas encore que nous pouvions être une ressource
- Souhaitent se former et monter en compétences

**Venez nous rencontrer !**



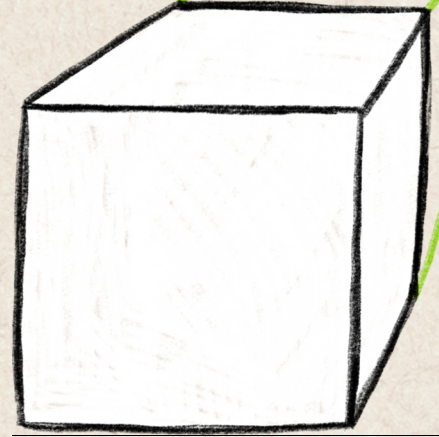
# Les perspectives 2026



Pour mieux vous accompagner dans la durée, nous faisons évoluer notre fonctionnement et nos accompagnements.

Tout au long de l'année, la FCLR a poursuivi son travail d'accompagnement auprès des comités bénévoles. Une grande partie de ce travail reste peu visible : il se joue dans les échanges, les temps de réflexion partagés, les moments où l'on prend du recul sur une situation, où l'on soutient un comité dans ses responsabilités d'employeur, où l'on facilite le dialogue entre différents acteurs. Ces espaces sont essentiels : ils nourrissent le sol commun sur lequel reposent les projets des maisons de quartier, centres de loisirs et jardins Robinson, terrains d'aventures.

Mais 2025 aura aussi été une année de questionnement sur notre manière d'agir. Comme beaucoup de structures associatives, la FCLR s'est souvent retrouvée à intervenir dans l'urgence, lorsque les tensions étaient déjà installées. Si ces interventions restent parfois nécessaires, l'expérience montre qu'elles ne sont pas toujours les plus efficaces lorsqu'elles arrivent trop tard.



C'est pourquoi un travail de fond a été engagé pour réfléchir à nos priorités (avec les membres de l'association en AG, avec les membres du Comité durant des après-midi au vert début 2026) ..., et faire évoluer progressivement notre posture : passer d'un modèle principalement réactif à une approche plus préventive. Concrètement, cela signifie développer davantage d'outils, programmer plus d'espaces collectifs de formation et d'échange, partager des repères communs et accompagner les centres en amont des difficultés.

Cette évolution implique également de clarifier l'organisation interne de l'équipe. Les coordinateur.rices ont été recruté-es pour des compétences différentes et complémentaires : permettre à chacun-e de développer son axe de travail, tout en contribuant à un projet commun, constitue une condition importante pour travailler de manière efficace et durable au service du réseau. Les perspectives pour 2026 s'inscrivent dans cette dynamique. L'objectif sera notamment de consolider une offre de service plus lisible, fondée sur une programmation annuelle de formations, de rencontres et d'espaces d'éducation populaire, tout en poursuivant la création d'outils accessibles aux centres et à leurs comités.

Dans un réseau associatif vivant, les transformations ne se décrètent pas : elles se cultivent, saison après saison.

Comme dans tout écosystème, ce ne sont pas les interventions les plus spectaculaires qui font la solidité d'un jardin, mais la qualité du sol, la diversité des liens et le soin collectif que l'on choisit d'y apporter.

# BILAN FCLR AU 31 DECEMBRE 2025

## Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF	Annexe	Année 2025 CHF	Année 2024 CHF
<b>Actif circulant</b>			
Liquidités			
Caisse		0.00	44.10
CCP		118'355.11	48'402.47
Banques		0.00	0.00
Total des liquidités		<b>118'355.11</b>	<b>48'446.57</b>
Autres créances et stocks			
Débiteurs usagers		0.00	24'345.80
Comptes courants et autres débiteurs		16'434.75	16'434.75
Créanciers sociaux		0.00	0.00
Stocks		0.00	0.00
Total des autres créances et stocks	5	<b>16'434.75</b>	<b>40'780.55</b>
Actifs transitoires			
Charges comptabilisées d'avance		1'089.65	1'267.39
Produits à recevoir		0.00	0.00
Comptes d'attente		0.00	0.00
Total des actifs transitoires	6	<b>1'089.65</b>	<b>1'267.39</b>
<b>Sous-total actif circulant</b>		<b>135'879.51</b>	<b>90'494.51</b>
<b>Actif immobilisé</b>			
Terrains, parcelles et bâtiments	7	0.00	0.00
Mobilier (Valeur Comptable Nette)	7	15'447.87	18'256.57
Machines et matériel (VCN)	7	0.00	0.00
Matériel informatique (VCN)	7	675.40	3'377.05
Véhicules (VCN)	7	0.00	0.00
Matériel audiovisuel (VCN)	7	0.00	0.00
Équipement de bureau (VCN)	7	0.00	0.00
<b>Sous-total actif immobilisé</b>		<b>16'123.27</b>	<b>21'633.62</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>152'002.78</b>	<b>112'128.13</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Fonds étrangers</b>			
Engagements courants			
Fournisseurs		0.00	0.00
Créanciers sociaux (y/c salaires à payer)		0.00	0.00
Autres créanciers		0.00	0.00
Dépôts et cautions clés		0.00	0.00
Total des engagements courants		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Engagements à court, moyen et long terme			
Découvert de trésorerie		0.00	0.00
Emprunts	9	0.00	0.00
Total des engagements à courts, moyen et long terme		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Provisions et fonds d'investissements			
Provision débiteurs douteux	10	0.00	0.00
Provisions pour charges futures à caractère de réserve	10	29'600.00	7'000.00
Fonds d'investissements	11	16'123.27	21'633.62
Total des provisions et fonds d'investissements		<b>45'723.27</b>	<b>28'633.62</b>
Passifs transitoires			
Charges à payer		399.47	830.90
Charges estimées à payer		0.00	6'000.00
Produits reçus d'avance		0.00	0.00
Fonds affectés à court et à moyen terme		0.00	0.00
Total des passifs transitoires	12	<b>399.47</b>	<b>6'830.90</b>
<b>Sous-total fonds étrangers</b>		<b>46'122.74</b>	<b>35'464.52</b>
<b>Fonds propres</b>			
Fonds propres au 1er janvier		76'663.61	35'142.29
Résultat de l'exercice		29'216.43	41'521.32
Fonds propres au 31 décembre	13	<b>105'880.04</b>	<b>76'663.61</b>
<b>Sous-total fonds propres</b>		<b>105'880.04</b>	<b>76'663.61</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>152'002.78</b>	<b>112'128.13</b>

# COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

## Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

REVENUS	Annexe	Année 2025 CHF	Budget 2025 CHF	Année 2024 CHF
Subvention cantonale non monétaire (pièce FASe)	14	633'932.40	0.00	762'905.60
Subventions cantonales monétaires		125'000.00	125'000.00	125'000.00
Subventions communales non monétaires (pièces FASe)	14	0.00	0.00	0.00
Subventions communales monétaires	15	0.00	0.00	0.00
Autres subventions et dons & Dons Loterie romande	16 & 17	0.00	0.00	0.00
Participations des usagers	18	0.00	0.00	0.00
Produits des ventes	19	200.00	0.00	495.90
Dédommagements de tiers	20	0.00	0.00	3'241.93
Cotisations des membres		19'200.00	19'200.00	18'994.90
Autres contributions	21	9'578.85	300.00	9'448.60
Revenus des biens	22	4'400.00	0.00	75.77
Dissolution des fonds d'investissement	23	5'510.35	0.00	5'510.35
<b>Sous-total des recettes</b>		<b>797'821.60</b>	<b>144'500.00</b>	<b>925'673.05</b>
<b>CHARGES</b>				
<b>Charges de personnel</b>				
Salaires payés par la FASe		558'735.60	0.00	634'435.25
Salaires payés par le centre		0.00	0.00	0.00
Charges sociales payées par la FASe		75'196.80	0.00	104'324.33
Charges sociales payées par le centre		0.00	2'500.00	3'000.00
Autres charges de personnel payées par la FASe		0.00	0.00	3'750.00
Autres charges de personnel payées par le centre		0.00	3'000.00	3'850.00
Total des charges de personnel	24	<b>633'932.40</b>	<b>5'500.00</b>	<b>749'359.58</b>
<b>Biens et services</b>				
Fournitures de bureau, documentation	25	710.11	800.00	1'108.85
Mobilier, machines, véhicules	25	505.70	1'500.00	1'334.05
Energie et autres charges locatives	25	119.10	1'000.00	731.25
Valeur des charges payés par des tiers	25	0.00	0.00	0.00
Autres fournitures et marchandises	25	544.05	800.00	793.20
Entretien des immeubles	25	84.25	1'000.00	65.75
Entretien de l'objet mobilier	25	0.00	500.00	1'359.60
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	25	76'873.01	79'000.00	63'484.71
Valeurs locatives des bâtiments payés par des tiers	25	0.00	0.00	0.00
Dédommagements	25	6'175.35	6'300.00	6'107.27
Prestations de service et honoraires	26	22'994.00	47'100.00	57'295.11
Frais association	25	100.00	1'000.00	1'042.50
Total des biens et services		<b>108'105.57</b>	<b>139'000.00</b>	<b>133'322.29</b>
<b>Amortissements et divers</b>				
Amortissements ordinaires	7	5'510.35	0.00	5'510.35
Diminution de créances et divers		0.00	0.00	0.00
Constitution de fonds d'investissement	11	0.00	0.00	0.00
Total des amortissements et divers		<b>5'510.35</b>	<b>0.00</b>	<b>5'510.35</b>
<b>Impôts immobiliers</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Subventions redistribuées</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Sous-total des charges</b>		<b>747'548.32</b>	<b>144'500.00</b>	<b>888'192.22</b>
<b>Résultat de fonctionnement</b>		<b>50'273.28</b>	<b>0.00</b>	<b>37'480.83</b>
<b>Produits et charges exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels	29	1'543.15	0.00	41'187.23
Charges exceptionnelles	30	22'600.00	0.00	37'146.74
<b>Total éléments exceptionnels</b>		<b>-21'056.85</b>	<b>0.00</b>	<b>4'040.49</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>29'216.43</b>	<b>0.00</b>	<b>41'521.32</b>

# TABLEAU DES AMORTISSEMENTS DE L'ANNEE 2025

## 146.01 Mobilier et infrastructures informatiques lourdes

Taux : 12.50 % à 8 ans

Acquisitions	Meubles de bureau référence 1	Total
Date d'acquisition	31.08.2023	
Valeur initiale	22'469.77	22'469.77
Amort... 2023	-1'404.50	-1'404.50
Amort... 2024	-2'808.70	-2'808.70
Amort... 2025	-2'808.70	-2'808.70
Amort... 2026	-2'808.70	-2'808.70
Amort... 2027	-2'808.70	-2'808.70
Amort... 2028	-2'808.70	-2'808.70
Amort... 2029	-2'808.70	-2'808.70
Amort... 2030	-2'808.70	-2'808.70
Amort... 2031	-1'404.37	-1'404.37
Amort... 2032		0.00
<b>Situation au 31 Décembre 2025</b>		
Cumul des amort.	-7'021.90	-7'021.90
Valeur nette	15'447.87	15'447.87

## 146.03 Matériel informatique

Taux : 25 % à 4 ans

Acquisitions	Ordinateurs et matériel référence 2	Total
Date d'acquisition	29.04.2022	
Valeur initiale	10'806.60	10'806.60
Amort... 2022	-2'026.25	-2'026.25
Amort... 2023	-2'701.65	-2'701.65
Amort... 2024	-2'701.65	-2'701.65
Amort... 2025	-2'701.65	-2'701.65
Amort... 2026	-675.40	-675.40
Amort... 2027		0.00
<b>Situation au 31 Décembre 2025</b>		
Cumul des amort.	-10'131.20	-10'131.20
Valeur nette	675.40	675.40

# ANNEXE 1 AUX COMPTES DE L'AN 2025

**Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres**  
**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'ANNEE 2025**

## Principes généraux

### **Préambule**

Les statuts ont été modifiés par l'Assemblée Générale du 25 Mai 2023.

### **I Article I des Statuts - Constitution**

#### 1.1 Durée

La Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres (ci-après désignée FCLR) est constituée pour une durée indéterminée sous la forme d'une association sans but lucratif, politiquement et confessionnellement neutre, régie par les articles 60 et suivants du code civil suisse. Elle a été créée en date du 22 avril 1971.

#### 1.2 Siège

Son siège est dans le canton de Genève, rue des Savoises 15, 1205 Genève.

### **Article II des Statuts - Objectifs**

La FCLR a comme objectifs :

2.1 de regrouper les Centres de loisirs et de rencontres, les Jardins Robinson, les Terrains d'Aventures, les Maisons de Quartier ainsi que toute autre association poursuivant des buts similaires afin d'améliorer leurs possibilités d'action et de défendre leurs intérêts et ceux de leurs usagers.

2.2 de favoriser la coordination et la collaboration entre ses associations membres en tant que lieu d'échanges et de contact.

2.3 de représenter et de soutenir les principes définis par la charte cantonale du 22 septembre 1993 dont elle est signataire et les intérêts, notamment financiers, de ses membres auprès des autorités, de la FASe et du public.

2.4 de discuter et négocier avec les partenaires de la FASe et les syndicats la Convention Collective de Travail (ci-après CCT), ses règlements d'application et ses annexes.

2.5 de se prononcer lors de la constitution d'une nouvelle association de centre et offrir sa collaboration à cette occasion.

2.6 dans la mesure où une association lui en fait la demande, de lui apporter son soutien technique, éthique et administratif ou défendre ses intérêts, sans toutefois assumer les frais d'une action en justice.

2.7 d'offrir à ses membres des services utiles à l'accomplissement de leur mandat (assurances, formations, ...).

### **2 Composition du Comité de gestion**

Présidente, Madame Hélène HYDE

Trésorière, Madame Patricia RICHARD

Membre, Madame Anna CONTI

Membre, Monsieur Kossi ATSOU

Membre, Madame Danièle WARYNSKI

Membre, Monsieur Gilles-Olivier BRON

Membre, Monsieur Hacene DEBBAH

Membre, Monsieur Jean CHAL

Membre, Monsieur Pascal THURNHERR

Membre, Monsieur Paul GLAUSER

Membre, Madame Sarah BENKRAM

Membre, Monsieur Arnaud MARGUERITE

# ANNEXE 2 AUX COMPTES DE L'AN 2025

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'ANNEE 2025

### 3 Principe de comptabilisation

Les comptes sont tenus conformément aux dispositions du Code des Obligations, des statuts, ainsi que des directives financières et du manuel d'utilisation du plan comptable de la FASe & de la FCLR.

### 4 Organe de révision

Madame Ilse EMERY et Monsieur Anton JEKER, suppléés par Madame Agnès GINDRE, ont été nommées par l'Assemblée Générale du 22 mai 2025 pour procéder à la vérification des comptes annuels, conformément à l'article 4.3 des statuts.

## Eléments relatifs à l'actif du bilan

Année 2025

Année 2024

### 5 Débiteurs douteux

Néant

### 6 Actifs transitoires

Détail du compte 130.01 "Charges payées d'avance" au 31.12.2025

CPA MeanQuest Microsoft 365 Business Standard 2026

CPA GSInformatique abonnement 01.01.2025-29.01.2025

CPA AXA Assurance responsabilité civile 2025

CPA AXA Assurance de choses 2025

CPA AXA Assurances taxes légales 2025

Total

**1'089.65**

**1'267.39**

1'089.65

0.00

0.00

100.75

0.00

386.80

0.00

725.90

0.00

53.94

1'089.65

1'267.39

Détail du compte 130.10 "Produits à recevoir" au 31.12.2025

Néant

0.00

0.00

Total

0.00

0.00

### 7 Actifs immobilisés

Aucun investissement excédant les CHF 3'000 n'a été effectué au cours de l'année.  
Veuillez vous référer à l'annexe : tableau des amortissements au 31.12.2025.

### 8 Valeur d'assurance incendie des biens assurés par l'association

Cette valeur est de CHF 55'000, réparti en CHF 50'000. pour les locaux de la rue des Savoises et CHF 5'000 pour les locaux de la rue du Village.

## Eléments relatifs au passif du bilan

Année 2025

Année 2024

### 9 Emprunts

Néant

### 10 Provisions

En 2025, les provisions suivantes ont été constituées :

CHF 6'200 pour la Tournée Associative.

CHF 2'700 pour des travaux juridiques.

CHF 4'500 pour des formations destinées à l'équipe.

CHF 3'800 pour notre site Internet.

CHF 5'400 pour le renouvellement du matériel informatique et la sécurité.

A ces montants, s'ajoute les CHF 7'000 déjà présents initialement et destinés à des travaux juridiques sur nos statuts.

### 11 Fonds d'investissement

# ANNEXE 3 AUX COMPTES DE L'AN 2025

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'ANNEE 2025

Cette année, la FCLR n'a pas acquis d'actifs égaux ou supérieurs à CHF 3'000 et n'aurait donc pas du constituer de nouveaux fonds d'investissement. La valeur des fonds d'investissement correspond à la valeur comptable nette des actifs immobilisés. Ces derniers sont disponibles sur l'annexe : tableau des amortissements au 31.12.2025.

<b>12 Passifs transitoires</b>	<b>399.47</b>	<b>6'830.90</b>
<u>Détail du compte 250.01 "Charges à payer" au 31.12.2025</u>		
318.21 - CAP Canon copies Octobre à Décembre 2025	283.77	0.00
318.21 - CAP Swisscom Décembre 2025	115.70	0.00
318.21 - CAP Swisscom Décembre 2024	0.00	115.00
318.21 - CAP Swisscom Novembre 2024	0.00	254.20
318.21 - CAP Canon copies Octobre à Décembre 2024	0.00	196.05
318.21 - CAP SIG 29.10.24-31.12.24	0.00	149.05
318.21 - CAP MIA location de salle	0.00	116.60
<u>Total</u>	<u>399.47</u>	<u>830.90</u>
<u>Détail du compte 250.02 "Charges estimées à payer" au 31.12.2025</u>		
308.01 - CAP FASe salaire nettoyeuse 2024	0.00	3'000.00
318.21 - CAP Outils en ligne	0.00	3'000.00
<u>Total</u>	<u>0.00</u>	<u>6'000.00</u>
<u>Détail du compte 250.03 "Produits comptabilisés d'avance" au 31.12.2025</u>		
Néant	0.00	0.00
<u>Total</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>

## 13 Fonds propres

Le capital de la Fédération se chiffre à CHF 86'167.52, montant fixé lors du passage aux nouvelles directives comptables. Les résultats des exercices précédents se portent à CHF -9'503.91. La Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres réalise un bénéfice de CHF 29'216.43 pour cet exercice. Ce résultat sera affecté aux fonds propres du bilan.

## Explications des rubriques du compte de résultat

Revenus	Année 2025	Année 2024
<b>14 Subventions cantonales non monétaires</b>		
Participation du Canton aux salaires (pièce FASe)	633'932.40	762'905.60
<b>Subventions cantonales non monétaires</b>		
Le Canton de Genève nous accorde une subvention de fonctionnement pour soutenir nos activités au service des associations.	125'000.00	125'000.00
<b>15 Subventions communales monétaires</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Néant		
<b>16 Dons Loterie romande</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Néant		
<b>17 Autres subventions et dons</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Néant		
<b>18 Participations des usagers</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Néant		

# ANNEXE 4 AUX COMPTES DE L'AN 2025

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'ANNEE 2025

<b>19 Produits des ventes</b>	<b>200.00</b>	<b>495.90</b>
1. Recettes Buvette fêtes	0.00	0.00
Néant		
2. Recettes travaux et prestations facturées	0.00	495.90
Néant		
<b>20 Dédommagements de tiers</b>	<b>0.00</b>	<b>3'241.93</b>
Dédommagements de tiers issus de la FCLR.	0.00	3'241.93
<b>21 Autres contributions</b>	<b>9'578.85</b>	<b>9'448.60</b>
Autres contributions issues de la FCLR.	9'578.85	9'448.60
Il s'agit des contributions facturées à nos membres servant à couvrir les frais avancés par la FCLR pour les assurances protection juridique et véhicule Orion et la redevance ProLitteris.		
<b>22 Revenus des biens</b>	<b>4'400.00</b>	<b>75.77</b>
Il s'agit des recettes de la sous-location de nos locaux de Vernier.		
<b>23 Dissolution des fonds d'investissement</b>	<b>5'510.35</b>	<b>5'510.35</b>
La dissolution des fonds d'investissement neutralise parfaitement la charge des amortissements du point 7 du Compte de Résultat.		

<b>Charges</b>	<b>Année 2025</b>	<b>Année 2024</b>
<b>24 Charges de personnel</b>	<b>633'932.40</b>	<b>749'359.58</b>
Les charges de personnel les plus significatives sont principalement les suivants :		
1. Salaires, charges sociales et autres charges de personnel FASE	633'932.40	742'509.58
Ces chiffres sont issus de la pièce FASE. Depuis 2014, la FASE a introduit le compte 301.06, volontairement utilisé en crédit. Il remplace l'ancien compte 439.91 « Contributions diverses ». Cette disposition a été prise afin d'annuler un effet redondant connu mais qui devenait gênant dans le contexte du nouveau modèle de financement communal mis en place en 2014. Nous comptabilisons dans le compte 301.06 les montants que la FASE nous a facturés pour les heures complémentaires, les dépassements moniteurs, etc... S'il s'agit bien de recettes pour la FASE, cela doit cependant être considéré comme une diminution de charges dans notre pièce annuelle. En effet, les coûts salariaux relatifs figurent dans cette pièce aux rubriques 301.xx.xx.xx et 303.xx, 304.xx et 305.xx et également déjà dans notre comptabilité à travers l'enregistrement des factures que nous envoie la FASE. D'où cette nécessité d'éliminer l'effet redondant par le crédit d'un compte salaire.		
2. Salaires payés par le centre	0.00	3'000.00
Il s'agit du salaire estimé de notre femme de ménage refacturé par la FASE.		
3. Charges sociales payées par le centre	0.00	0.00
Néant		
3. Autres charges de personnel du centre	0.00	3'850.00
Néant		
<b>25 Frais généraux</b>	<b>85'111.57</b>	<b>76'027.18</b>
La variation des comptes regroupés sous le libellé "Biens et services", à l'exception de la sous-section "Prestations de services et honoraires", s'explique essentiellement par ce qui suit :		
1. Fournitures de bureau, documentation	710.11	1'108.85
Néant		
2. Mobilier, machines, véhicules	505.70	1'334.05
Néant		

# ANNEXE 5 AUX COMPTES DE L'AN 2025

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'ANNEE 2025

3. Energie et autres charges locatives	119.10	731.25
Néant		
4. Autres fournitures et marchandises	544.05	793.20
Néant		
5. Entretien des immeubles	84.25	65.75
Néant		
6. Valeurs locatives des bâtiments payés par des tiers	84.25	65.75
Néant		
7. Loyers, fermages et redevances d'utilisation	76'873.01	63'484.71
L'augmentation de ces comptes s'explique par le fait que contrairement à l'année passée, où nous avons eménagé dans nos nouveaux locaux de la rue des Savoises, et donc, commencé à payer un loyer supplémentaire dès le mois de Septembre, cette année, nous avons payé ce loyer de Janvier à Décembre.		
8. Dédommagements	6'175.35	6'107.27
Néant		
9. Frais association	100.00	1'042.50
Contrairement à l'année précédente, il n'y a pas eu de dépenses concernant les 30 ans de la Charte ni d'autres dépenses d'événements similaires.		
<b>26 Prestations de services et honoraires</b>	<b>22'994.00</b>	<b>57'295.11</b>
Parmi les comptes de cette sous-section, certains ont subi de grandes variations s'expliquant par ce qui suit :		
1. Frais de téléphone et Internet	1'635.15	2'663.43
Comme l'année précédente, la diminution de ce compte s'explique essentiellement par l'arrêt progressif de différents services (Zoom, GSInformatique et Peoplefone).		
2. Frais de sortie	0.00	0.00
Néant		
3. Frais de transports	0.00	60.00
Néant		
4. Frais d'hébergement	0.00	0.00
Néant		
5. Travaux informatiques effectués par des tiers	0.00	1'053.20
Contrairement à l'année précédente, aucun prestataire n'a été mandaté pour effectuer des travaux informatiques.		
6. Frais réalisation-impression imprimés, affiches & flyers	0.00	2'145.80
Contrairement à l'année précédente, aucun prestataire n'a été mandaté pour l'édition du rapport d'activité annuel.		
7. Travaux informatiques effectués par des tiers	0.00	3'100.00
Contrairement à l'année précédente, aucun prestataire n'a été mandaté pour effectuer la rédaction des procès-verbaux.		
8. Travaux informatiques effectués par des tiers (pièce FASe)	0.00	16'560.92
Contrairement à l'année précédente, aucun prestataire n'a été mandaté pour effectuer la rédaction des procès-verbaux.		
9. Honoraires fiduciaire et gestion	0.00	0.00
Contrairement à l'année précédente, aucune fiduciaire n'a été mandatée pour dispenser des conseils ni effectuer de clôture comptable.		
10. Autres honoraires et prestations de service	4'364.13	11'719.34

# ANNEXE 6 AUX COMPTES DE L'AN 2025

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'ANNEE 2025

La diminution de ce compte s'explique essentiellement par le fait que contrairement à l'année passée, nous n'avons pas eu le coût du paramétrage de notre serveur chez Meanquest ni celui du déménageur lorsque nous avons investi nos nouveaux locaux de la rue des Savoises.

11. Autres honoraires et prestations de service (pièce FASe)	0.00	3'835.10
Néant		

**27 Subventions redistribuées**  
Néant

**28 Leasing**  
Néant

#### Produits et charges exceptionnels

<b>29 Produits exceptionnels</b>	<b>1'543.15</b>	<b>41'187.23</b>
Ce montant représente les différences sur estimations de factures transitoires en notre faveur.		

<b>30 Charges exceptionnelles</b>	<b>22'600.00</b>	<b>37'146.74</b>
Cette somme se compose principalement des éléments suivants :		
- CHF 6'200.00 : constitution réserve pour la Tournée Associative.		
- CHF 2'700.00 : constitution réserve des travaux juridiques.		
- CHF 4'500.00 : constitution réserve pour des formations destinées à l'équipe.		
- CHF 3'800.00 : constitution réserve pour notre site Internet.		
- CHF 5'400.00 : constitution réserve pour le matériel informatique et la sécurité.		

# RAPPORT VERIFICATION DES COMPTES 2025



## Rapport des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2025

Conformément au mandat de l'Assemblée générale du 22 Mai 2025, les soussignés ont procédé, en date du 11 Mai 2026, à la vérification des comptes de la Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres, pour l'exercice 2025.

Les comptes, les pièces justificatives et les comptes PostFinance courant, PostFinance Visa, dépôt de garantie BCGE nous ont été présentés et commentés par Madame Patricia Richard, trésorière, et Monsieur Philippe Glauser, comptable.

Nous avons effectué divers pointages sur plusieurs périodes et avons trouvé une parfaite concordance entre les justificatifs et les écritures comptables. L'ensemble de la comptabilité de cet exercice est parfaitement en ordre, conformément aux statuts et à la législation.

Nous pouvons déclarer que la comptabilité est parfaitement tenue et nous vous recommandons d'approuver les comptes de l'exercice 2025 qui se soldent au 31 décembre 2025 par un bénéfice de **CHF 29'216.43**.

Nous tenons à remercier Madame Patricia Richard et Monsieur Philippe Glauser pour le travail accompli et vous proposons de donner entière décharge au Comité pour l'exercice écoulé.

Genève, le 11 mai 2026

Les vérificateurs aux comptes

Monsieur Anton JEKER

# LES MEMBRES DE LA FCLR

48 ASSOCIATIONS MEMBRES - 3'200 ADHÉRANTS - 380 MEMBRES DE COMITÉS - 42'000 HEURES DE TRAVAIL BÉNEVOLES

SAISON 2025

